

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-AS42

présenté par

Mme Bellay, M. Aviragnet, M. Califer, Mme Dombre Coste, Mme Froger, Mme Godard,
M. Guedj, M. Houlié, Mme Runel et M. Simion

ARTICLE 51

**ETAT D - RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2026, PAR MISSION ET PROGRAMME,
AU TITRE DES COMPTES SPÉCIAUX**

« Pensions »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--